**UNION NATIONALE DU PERSONNEL ET DES RETRAITES DE LA GENDARMERIE**

**DEPARTEMENT DE L’ESSONNE**

**PRESIDENT**  (Association déclarée à la Préfecture de l’Essonne le 20 Juillet 1961 sous le n°3307)

**MOULON Bernard**

**Tél : 06.16.04.37.58**

**Adresse Siége Social**  : -----oooOooo-----

Chez **LACOINTE, Jean-François**

3 Résidence du Donjon Réunion de travail du 22 Juin 2023, salle des Associations de la Ville d’Etampes.

**91150 ETAMPES**

-----ooo0ooo-----

CONCERNES ET PRESENTS : JUMETZ, Philippe -– LACOINTE, Jean-François – MOULON, Bernard THOISY, Isabelle

-----S’agissant d’une réunion de travail et devant agir en urgence à l’approche de la période des vacances estivales, cette réunion a été organisée, après que notre ami et Secrétaire JUMETZ Philippe ait préparé le Procès-Verbal de l’Assemblée Générale qui a eu lieu le 4 Mai 2023. Nous y avons convié Isabelle THOISY qui est nouvelle élue dans le Conseil d’Administration afin de lui permettre de s’intégrer et d’y trouver sa place.

* A 10 Heures, après avoir fait connaissance et pris possession de ces nouveaux locaux mis à notre disposition par Monsieur le Maire et destinés à recevoir les associations militaires et civiles adhérentes de l’Entente des associations de la commune, Philippe nous présente le procès-verbal établi par ses soins et relatant les décisions prises en Assemblée Générale par tous les membres de l’association, présents ou représentés.
* Au cours de la présentation de ce procès-verbal, des rectifications portant sur la forme et non sur le fond ont été opérées afin de présenter, aux autorités auxquelles il sera adressé, un document complet, concis et précis, une partie de ce travail concernant la reconnaissance de notre association par la Préfecture et bien sûr la nouvelle composition de notre Union Départementale.
* Après avoir reçu l’approbation de tous les membres présents, le Procès-Verbal de notre Assemblée Générale de l’Année 2023 a été imprimé et immédiatement signé par les membres présents ayant à le faire.
* Ce document sera transmis rapidement à la Préfecture par Philippe JUMETZ.
* A l’issue de ce travail et en présence de Alex LE CALVE, adhérent de notre association et Président de la 369° Section des Médaillés Militaires d’Etampes, Jean-François nous présente rapidement les comptes et nous rappelle le listing des adhérents à jour de cotisation, ce qui nous permet de déplorer la défection de certains membres qui nous étaient chers… Simple oubli ou volonté de ne plus adhérer ?... Nous tenterons une dernière relance ….. Puis nous commençons à penser à différentes stratégies que nous mettrons en place progressivement à la suite de l’obtention de notre officialisation dont l’abandon de la Banque Postale qui continue à nous poser des problèmes, au profit d’une autre banque. Nous évoquons aussi d’autres projets afin de redonner de l’élan à notre UD et de faire fructifier notre travail et alimenter notre espoir après une période de découragement qui, nous l’espérons sera définitivement derrière nous, c’est la seule raison de notre motivation et de notre engagement en commun.
* D’autre part, Jean-François remet au président et au vice-président, une clé permettant d’accéder à cette nouvelle salle, mais aussi au drapeau que nous utilisons lors des cérémonies auxquelles nous participons régulièrement car jusqu’à ce jour, seul Jean-François en était détenteur et il devait calculer et se déplacer pour le donner à l’un de nous lorsqu’il ne pouvait lui-même assurer notre représentation lors des cérémonies auxquelles nous sommes conviés. Ainsi il devrait être moins souvent sollicité. Merci à lui pour son aide et sa bonne volonté. J’en profite pour remercier Philippe JUMETZ qui a rédigé entièrement la refonte de nos statuts mais aussi le Procès-verbal d’Assemblée Générale.

 Le 22 Juin, à 16 heures 30.

 Le Président

 B. MOULON